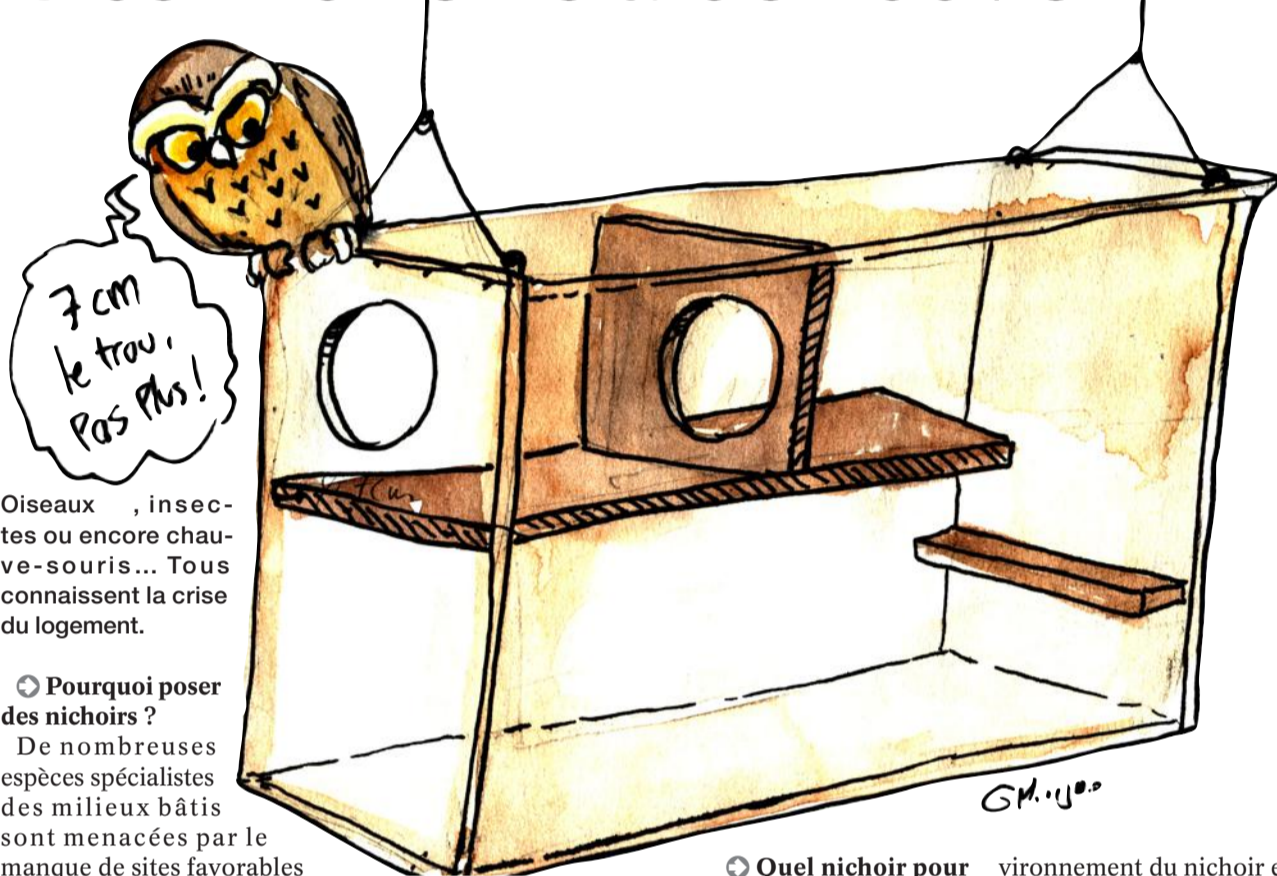


En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.
www.bourgogne-nature.fr



BIODIVERSITÉ. Installer des abris pour aider les espèces menacées.

Des nichoirs à concevoir



Oiseaux, insectes ou encore chauve-souris... Tous connaissent la crise du logement.

► Pourquoi poser des nichoirs ?

De nombreuses espèces spécialistes des milieux bâtis sont menacées par le manque de sites favorables pour se reproduire. Soit les sites ont disparu – à cause de la rénovation des bâtiments ou de la fermeture des accès par exemple – ou les nouvelles constructions sont moins propices à l'accueil de la faune (elles présentent moins de cavités que dans le bâti ancien). La destruction de gîtes naturels tels que les vieux arbres sont également à l'origine de cette crise du logement. C'est

pourquoi il est important de proposer des solutions alternatives. Les nichoirs conviennent à différentes espèces et peuvent renforcer localement les populations ou éviter leur disparition. Les nichoirs permettent de compenser la perte de sites dans le cas de travaux en milieu bâti lorsqu'il n'est pas possible de conserver ceux qui existent.

► Quel nichoir pour quelle espèce ?

Les dimensions et la forme des nichoirs varient selon l'espèce et ses exigences. Pour celles qui se reproduisent en cavité, la taille du trou d'envol est ajustée pour éviter les intrus. On connaît les nichoirs pour les oiseaux (mésanges, hirondelles, chouettes...). Il faut savoir qu'il existe également des gîtes artificiels pour les chauves-souris... Mais aussi des hôtels pour les insectes ! Différents modèles à acheter existent, ils peuvent aussi être construits à l'aide de plans détaillés.

► Quelles précautions avant de les installer ?

La pose réussie d'un nichoir requiert une attention particulière sur certains points. Il est tout d'abord important d'identifier les espèces déjà présentes afin de ne pas favoriser l'installation d'une autre espèce susceptible de leur nuire. Il est par exemple fortement déconseillé de poser un nichoir à chouette effraie dans un bâtiment occupé par les chauves-souris car le risque de prédation sur ces dernières est important. Il faut ensuite vérifier que l'en-

vironnement du nichoir est potentiellement accueillant. Si par ailleurs l'espèce visée fréquente déjà le secteur, les chances qu'elle adopte le nichoir sont plus importantes. Il est par exemple préférable de poser des nichoirs à hirondelle de fenêtre sur un bâtiment proche d'un autre occupé. L'espèce étant coloniale, les couples déjà présents en attireront d'autant plus facilement d'autres si des nichoirs sont à leur disposition. L'un des éléments clés est de s'assurer que le site choisi pour installer le nichoir est inaccessible pour les prédateurs. Il doit être suffisamment en hauteur et aucun élément d'appui ne doit être présent à proximité de l'entrée. Enfin, reste à trouver la meilleure localisation pour mettre toutes les chances de son côté ; les exigences sur l'orientation, la hauteur, le support étant variable selon les espèces. La hauteur est primordiale pour le martinet noir qui privilégiera les nichoirs situés à au moins trois mètres. Les chauves-souris opteront quant à elles pour des gîtes sur des façades bien exposées (orientation sud/sud-est).

POUR EN SAVOIR PLUS

Enrichir ses connaissances



Sur le site www.bourgogne-nature.fr, rubrique SOS Nature, vous trouverez les coordonnées des associations à contacter pour toute demande de conseils. Vous pourrez y découvrir des informations complémentaires et des fiches techniques sur les nichoirs et les espèces des milieux bâtis. Le n°4 de la revue Bourgogne Nature junior, *La Nature sur le pas de la porte* (DVD-Rom et revue, 14€ frais de port compris) est disponible au : contact@bourgogne-nature.fr ou 03.86.76.07.36 ou disponible gratuitement sur www.bourgogne-nature.fr (Coin Junior).

L'ACTU BN

ENQUÊTE

Quels oiseaux nourrissez-vous ?

Une grande enquête est en cours sur les oiseaux présents à votre mangeoire. Participez et contribuez à améliorer nos connaissances sur les espèces régionales. Notez vos observations en ligne sur www.bourgogne-nature.fr et cliquer sur *Participez au E-Observations*. Votre aide nous est indispensable dans l'inventaire de la Nature ! contact@bourgogne-nature.fr ou au 03.86.76.07.36.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Cécile Détruit

L'EXPERT



CÉCILE DÉTROIT

Chargé d'études oiseaux à la Société d'histoire naturelle d'Autun

Où trouver des conseils ?

« Le SOS Nature est un programme d'actions coordonné en Bourgogne par la Société d'histoire naturelle d'Autun. L'un de ses principaux objectifs est de conseiller les particuliers, entreprises et collectivités pour assurer la préservation et favoriser l'accueil des espèces protégées présentes dans les bâtiments, améliorant ainsi la cohabitation avec l'homme. Plusieurs réseaux constituent ce SOS Nature. L'accompagnement pour la construction et la pose de nichoirs fait ainsi partie des missions des réseaux SOS *chauve-souris* et SOS *oiseaux*, ce dernier étant coordonné par la fédération d'Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB). »